

Membres présents : DUPUY LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MOURISSEAU. JOVET. FORT. MOURTIER.
PLICHON.

SESSION ORDINAIRE DU 07 DECEMBRE 2015 à 20 heures 30

Date de convocation : 02 Décembre 2015.

Affiché le 15 DECEMBRE 2015.

L'an **DEUX MIL QUINZE**, le **07 Décembre**, à **20 heures 30**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Michel DUPUY**, **Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : DUPUY Michel. LEYMARIE Michel. VOUTERS Magdeleine Françoise. BENOIT Patrick. MORISSEAU Nadine. JOVET Dominique. FORT BORDERIE Séverine. MOURTIER Jean-Louis. PLICHON Dominique.

ABSENT : CIPIERRE Francis.

SECRÉTAIRE : Magdeleine Françoise VOUTERS est élue secrétaire.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la délibération de virement de crédits au compte 678.

Michel LEYMARIE donne lecture du procès-verbal de la session du 02 novembre 2015. Le procès- verbal est adopté et signé par tous les membres présents.

DELIBERATION N° 2015 / 055 – VIREMENT DE CREDITS – COMPTE 678

Le Conseil Municipal, sur décision du Maire,

- Considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015 sont insuffisants,
- Décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	Diminution crédits alloués		Augmentation des crédits	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
Entretien bâtiments	61522	32		
Autres charges exceptionnelles			678	32
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		32		32

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

DELIBERATION N° 2014 / 056 - CNP - RENOUELEMENT ASSURANCE DU PERSONNEL 2016

Monsieur le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge.

Membres présents : DUPUY LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MOURISSEAU. JOVET. FORT. MOURTIER.
PLICHON.

Après avoir pris connaissance du contrat adressé par CNP Assurances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à signer le contrat CNP Assurances pour l'année 2016.

DELIBERATION N° 2015 / 057 - DEMANDE SUBVENTION - COLLEGE NOTRE DAME DU CLUZEAU

Monsieur le Maire, donne lecture au Conseil Municipal, d'un courrier de Madame la Directrice du Collège Notre Dame du Cluzeau de Sigoulés, reçu le 03 novembre 2015, concernant une demande de subvention attribuée au collégien MAZI Antoine, dans le cadre d'un voyage à Barcelone, du 04 au 08 avril 2016.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- Décide l'octroi d'une subvention de 40 €,
- Dit que la subvention sera inscrite au budget primitif 2016
- Dit que la dépense sera imputée au compte 6574, et sera versée après le vote du budget.

DELIBERATION N° 2015 / 058 - DEMANDE SUBVENTION - ECOLE ELEMENTAIRE D'EXCIDEUIL

Monsieur le Maire, donne lecture au Conseil Municipal, d'un courrier de Madame la Directrice de l'école élémentaire d'Excideuil, en date du 23 novembre 2015, concernant une demande de subvention attribuée à 5 élèves dans le cadre d'un voyage au parc du Futuroscope, du jeudi 31 mars au 1^{er} avril 2016.

Les enfants concernés sont :

- EYMERY Maëva
- FOUGEYROLLAS Cassandra
- GAREN Emma
- GUILLEMOT Nathan
- SIMON Elouan

Le Conseil Municipal délibérant,

- Décide l'octroi d'une subvention de 200 € pour les 5 élèves.
- Dit que la subvention sera inscrite au budget primitif 2016
- Dit que la dépense sera imputée au compte 6574, et sera versée après le vote du budget.

QUESTIONS DIVERSES :

CHAPITEAU

Françoise VOUTERS soulève le problème du chapiteau, pour lequel on doit faire un contrôle technique obligatoire tous les 2 ans, pour le registre de sécurité. Ce chapiteau n'ayant pas été monté depuis plusieurs années, la bâche restant pliée et stockée dans l'ancienne boulangerie, risque de s'abîmer.

Vue les restrictions budgétaires et le coût du contrôle en 2013 étant de 401,26 €, il a lieu de réfléchir quant à l'utilisation de ce bien et la nécessité de le conserver ou pas.

Une réflexion est nécessaire car le bien a été acquis avec la participation des 2 associations de la commune.

REPAS DES ANCIENS

Dominique JOVET demande à prendre connaissance des différents devis établis pour le repas des anciens prévu en Janvier 2016, ainsi que les tarifs de la SACEM. Une étude est en cours par Dominique, quant au choix.

Membres présents : DUPUY LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. JOVET. FORT. MOURTIER.
PLICHON.

ABSENCE ADJOINT

Dominique PLICHON interroge Monsieur le Maire quant à l'absence au bureau de vote, d'un de ses adjoints.

Monsieur le Maire indique que l'adjoint avait prévenu le secrétariat de son absence.

La séance est levée à 22 heures.

DELIBERATION N° 2015 / 055 – VIREMENT DE CREDITS – COMPTE 678

DELIBERATION N° 2015 / 056 – CNP / RENOUELEMENT ASSURANCE

DELIBERATION N° 2015 / 057 – DEMANDE SUBVENTION - COLLEGE NOTRE DAME DU CLUZEAU

DELIBERATION N° 2015 / 058 – DEMANDE SUBVENTION - ECOLE ELEMENTAIRE D'EXCIDEUIL

Liste des membres présents : DUPUY. LEYMARIE. VOUTERS. BENOIT. MORISSEAU. JOVET. FORT. MOURTIER. PLICHON.

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>	<i>Observations</i>
DUPUY Michel		
CIPIERRE Francis	ABSENT	
LEYMARIE Michel		
VOUTERS Magdeleine Françoise		
BENOIT Patrick		
MORISSEAU Nadine		
JOVET Dominique		
FORT BORDERIE Séverine		
MOURTIER Jean-Louis		
PLICHON Dominique		